

Intitulé : Opérateur de prises de vue

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Activité 1 Conception de mise en image du projet audiovisuel ou cinématographique			
A1 Définition de l'identité visuelle du projet audiovisuel ou cinématographique à conduire selon le cahier des charges du réalisateur et de l'équipe technique	C.1.1. Analyser une demande d'exécution transmise par l'équipe de production et/ou de réalisation sous différentes formes (verbales, écrites, synopsis, ...) en mettant en évidence les caractéristiques, contraintes, conditions de réalisation et le public ciblé au travers d'un tableau analytique et d'un moodboard pour définir les partis pris artistiques, stylistiques et esthétiques du réalisateur.	Projet E.1.1. Mises en situations professionnelles simulées écrite et orale individuelles. Epreuve écrite À partir d'un contexte fictif d'un projet audiovisuel ou cinématographique, le candidat constitue un dossier de production. Il : <ul style="list-style-type: none"> - élabore un tableau analytique de collecte et d'analyse des données - crée un moodboard 	CR1. La demande ou le cahier des charges du projet audiovisuel est analysé.e avec rigueur et professionnalisme. Les caractéristiques (format, genre, ...), les contraintes (techniques et temporelles), les intentions créatives et les partis pris stylistiques et esthétiques sont identifiés avec justesse et discernement. L'analyse faite est synthétique et précise. Le moodboard met en lumière avec exactitude le public cible, les partis pris stylistiques, artistiques et esthétiques du projet.
A2 Préparation de l'équipement nécessaire au tournage ; vérification des moyens techniques utilisés pour les prises de vue	C.1.2. Elaborer le découpage technique prévisionnel du projet en collaboration avec le réalisateur, en déterminant pour chaque scène et séquence les indications concernant les plans, axes et mouvements de caméra, pour composer la ou les listes du matériel technique nécessaire au tournage afin de garantir l'atmosphère souhaitée et l'intention stylistique du projet. C.1.3. Vérifier la disponibilité et le bon fonctionnement des appareils photo, caméras, objectifs, trépieds, éclairages et autres équipements nécessaires à la séance de prise de vue en testant le matériel de prise de vue pour recenser les	Compétence C.1 .1 <ul style="list-style-type: none"> - effectue le découpage technique prévisionnel Compétence C.1.2 <ul style="list-style-type: none"> - compose une liste du matériel lumière et une liste technique Compétences C.1.3 et C.1.6 <ul style="list-style-type: none"> - dessine les plans au sol des lieux repérés Compétence C.1.5	CR2. Les plans à filmer le jour du tournage sont décrits avec précision. Les choix de cadrage, de mouvement et de composition de l'image sont en cohérence avec le scénario et matérialisés avec justesse dans le découpage technique. La liste du matériel nécessaire est justifiée et exhaustive. CR3. Les équipements manquants ou dysfonctionnant sont recensés et listés pour une location ou acquisition éventuelle. La complétude de la liste du matériel est démontrée.

Intitulé : Opérateur de prises de vue

	<p>équipements manquants ou défectueux en vue de leur maintenance, acquisition ou location.</p>	<p>- cartographie les compétences et les aptitudes <i>Compétence C.1.7</i></p>	
	<p>C.1.4. Effectuer les réglages nécessaires au bon fonctionnement des équipements en amont de la prise de vue en ajustant les paramètres principaux (colorimétrie de la caméra, tirage optique d'un objectif, réglage du trépied de la caméra, ...) pour préparer le matériel en vue de son utilisation pendant le tournage.</p>	<p>Epreuve orale Le candidat présente et argumente ses écrits à l'oral devant un jury évaluateur indépendant.</p> <p>La présentation orale est suivie d'un moment de questions/réponses entre le jury et le candidat.</p>	<p>CR4. Les connaissances techniques du matériel de prise de vue sont utilisées avec maîtrise (caractéristiques des différentes gammes de caméras, les principaux formats d'enregistrement, qualités des optiques disponibles, ...). Les réglages sont justes et les ajustements efficaces. Le matériel est prêt à être utilisé.</p>
<p>A3 Mise en place de l'éclairage avec les équipes spécialisées et contribution à la rédaction des documents techniques de tournage</p>	<p>C.1.5. Dessiner les plans au sol des lieux repérés des différentes scènes et séquences à filmer, en définissant la disposition et l'emplacement des différents projecteurs au regard de l'ambiance, de l'intensité, des effets de lumière, de la machinerie et des normes de sécurité, pour faciliter la mise en place du matériel lors du tournage et garantir les résultats souhaités.</p>	<p>Projet E.1.2. Mises en situations professionnelles simulées pratique et orale individuelles.</p> <p>À partir d'un contexte fictif d'un projet audiovisuel ou cinématographique, le candidat effectue les réglages des équipements nécessaires à la réalisation du projet. <i>Compétence C.1.4.</i></p>	<p>CR5. Les spécificités, contraintes (inclusion, normes de sécurité, ...) et opportunités des décors et lieux de tournage sont identifiées et prises en compte. Les normes de sécurité sont identifiées et prises en compte. Les choix et partis pris de traitement de la lumière sont consolidés efficacement par l'analyse des lieux de tournage. Le plan d'éclairage répond précisément aux besoins techniques, à la sensibilité du film et aux choix stylistiques retenus. Les connaissances techniques liées à l'éclairage sont utilisées avec maîtrise (lumière clé, d'appoint, pratique, d'effet, ambiante, latérale, frontale, ...).</p>
	<p>C.1.6. Evaluer, en collaboration avec l'assistant-réalisateur, le temps de travail nécessaire à l'organisation et la réalisation des prises de vues du tournage en considérant l'ensemble des contraintes techniques, humaines (situation de handicap) et financières pour contribuer à la planification du tournage.</p>	<p>Le candidat présente et argumente ses choix de réglages et pratiques professionnelles à l'oral devant un jury évaluateur indépendant.</p>	<p>CR6. La liste technique intègre toutes les contraintes, et ressources humaines et matérielles nécessaires au tournage. Elles sont prises en compte de manière exhaustive et réaliste. La planification est optimisée. Elle respecte les situations particulières des ressources humaines (handicap, situation familiale compliquée, ...). Le temps des actions est évalué avec pragmatisme. La planification prend en compte le budget prévu par le réalisateur.</p>

Intitulé : Opérateur de prises de vue

<p>A4 Evaluation et définition des moyens humains et participation à la constitution de l'équipe technique</p>	<p>C.1.7. Analyser, en accord avec le directeur de production, les compétences et aptitudes professionnelles à mobiliser au regard des besoins et de la complexité des scènes à filmer en établissant une cartographie des compétences pour constituer une équipe inclusive permettant de réaliser le projet dans les limites fixées dans le cahier des charges (financières et temporelles).</p>		<p>CR7. La cartographie des compétences et des aptitudes prennent en compte la totalité des contraintes et conditions de tournage du projet audiovisuel. Les moyens humains proposés sont dimensionnés avec réalisme. Les choix sont argumentés et justifiés. Les compétences décrites (savoirs, savoir-faire et savoir-être) de chaque collaborateur sont inclusives.</p>
---	--	--	---

Intitulé : Opérateur de prises de vue

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Activité 2 Captation des images et des séquences d'actions d'un projet audiovisuel ou cinématographique			
A1 Mise en place technique de chaque plan en collaboration avec les équipes artistiques et techniques (machiniste, chef opérateur, assistants, ...)	C.2.1. Communiquer en permanence avec le réalisateur, les acteurs, les membres des équipes artistiques et techniques en utilisant son sens relationnel et en adoptant un mode de communication universelle (support, attractivité, verbal, utilisation de la méthode facile à lire et à comprendre, ...) pour identifier les cadrages à privilégier afin de s'assurer du respect de la vision créative.	Projet E.2.1. Mise en situation professionnelle pratique simulée en groupe. Réalisation d'un tournage à partir d'un contexte fictif donné par le certificateur. Le jury constitué de professionnels indépendants évalue la production dans son ensemble et pour chacune des étapes du tournage à l'aide d'une grille d'évaluation donnée par le certificateur en amont de l'épreuve. Il évalue : - les consignes aux différentes parties en amont et pendant le tournage <i>Compétence C.2.1</i>	CR1. La qualité d'écoute est démontrée. La communication est inclusive et assertive. Le vocabulaire employé est adapté au contexte d'un tournage et aux spécificités du public présent (handicap, interculturalité, ...). L'ensemble des arguments de chacun des protagonistes est pris en compte avec sérieux. Les plans capturés sont conformes à la vision du réalisateur.
	C.2.2. Créer une composition visuelle en utilisant les techniques de composition telles que la règle des tiers, la profondeur de champ et la ligne directrice pour suggérer des cadres pertinents au réalisateur et garantir la qualité de l'image.	- la mise en œuvre des techniques de composition visuelle <i>Compétence C.2.2</i>	CR2. Tous les détails sont pris en compte efficacement dans la composition créative (éclairages, déplacement des acteurs, profondeur de champs, ...). L'histoire racontée à travers la séquence d'image est visuellement cohérente.
	C.2.3. Installer le matériel d'éclairage de chaque plan à filmer en collaboration avec les équipes de spécialistes, à l'aide d'un schéma d'implantation garantissant la sécurité du personnel et du matériel présents sur le plateau, pour mettre en valeur les effets de lumières définis dans le projet audiovisuel.	- l'installation et les ajustements du matériel et des équipements de prises de vue <i>Compétences C.2.3 et C.2.4</i>	CR3. La compréhension de la lumière et de son impact sur la création d'images est utilisée avec discernement. La détermination de la lumière du film ou de l'émission et l'emplacement des éclairages sur le tournage sont performants. Le matériel de prise de vue et d'éclairage sélectionné est en adéquation avec les choix effectués. Le schéma d'implantation respecte les règles de sécurité (professionnels sur site, matériel et zones de travail) et facilite l'accès aux personnes en situation de handicap.

Intitulé : Opérateur de prises de vue

A2 Réalisation des prises de vue en se servant des angles, des mouvements de caméra et des cadrages appropriés au projet audiovisuel ou cinématographique	C.2.4. Ajuster les réglages des caméras et du matériel de prise de vue (caméra, appareil photo, objectifs, trépieds, ...) pendant les répétitions du plan en fonction de la typologie de la lumière, de l'action et des mouvements des acteurs pour obtenir les paramètres optimaux permettant de cadrer au mieux les plans.	<ul style="list-style-type: none"> - la réalisation des prises de vue <i>Compétence C.2.5</i> - l'adaptation (matériel, consignes, positions, ...) face aux imprévus (météo, demandes du réalisateur, absences d'une partie prenante, ...) <i>Compétence C.2.6</i> 	CR4. Les réglages et paramétrages des caméras sont appropriés aux circonstances du tournage. Les mises au point sont nettes et les images exposées. Les ajustements réalisés (ouverture, vitesse d'obturation, sensibilité ISO, balance des blancs, ...) sont utiles et adaptés aux conditions changeantes. La vision artistique globale est respectée.
	C.2.5. Effectuer des plans fixes et des plans en mouvement, en utilisant les outils adaptés à la prise de vues (un stabilisateur, un drone, un rail et plateau de travelling, un chariot, un steadicam, ...) pour opérer la prise de vues respectant les choix du réalisateur ainsi que les consignes ou normes de sécurité.	<ul style="list-style-type: none"> - la réalisation de la maintenance du matériel et le rangement en vue de son transport <i>Compétence C.2.7</i> - la vérification des conditions de transport et du conditionnement du matériel et des équipements. <i>Compétence C.2.8</i> - la transmission orale des informations indispensables au suivi de la postproduction <i>Compétence C.2.9</i> 	CR5. Les plans fixes sont cadrés avec soin et respectent la règle des tiers et de profondeur de champ. Le choix des outils est performant (trépied, tête de cadrage, steadicams, chariots, stabilisateurs, drone, ...). Les panoramiques conservent l'horizontalité pendant le mouvement. La caméra suit le mouvement dans son sens sans jamais le remonter. Le rendu du travelling est vivant et dynamique. La composition est esthétique et le déplacement est fluide. Chaque cadrage apporte du sens à la trame narrative du projet. L'harmonie des mouvements de l'appareil de prise de vues est respectée. Les mouvements des acteurs sont anticipés et suivis avec efficacité. Les consignes de sécurité sont appliquées.
	C.2.6. Réagir rapidement aux demandes du réalisateur et aux imprévus dus aux circonstances du tournage, en s'adaptant à l'environnement de production (matériel, humain et financier, ...), pour respecter le planning de réalisation fixé par le producteur.	<p>Projet E.2.2. Mise en situation professionnelle orale individuelle, à la suite de la mise en situation pratique simulée du tournage en groupe.</p> <p>Pendant la restitution orale individuelle, chaque candidat présente et argumente de façon critique ses choix professionnels de prise de vue (réglages, techniques utilisées, consignes données, ...) face à un jury évaluateur indépendant.</p>	CR6. Les éventuels retards de planning de réalisation sont anticipés et remontés auprès de la production. Les ajustements techniques apportés sont judicieux et répondent aux directives du réalisateur et aux nouvelles conditions de tournage tout en garantissant la qualité de l'image. Les conditions variables de tournage (conditions météorologiques, changement de matériel, contraintes du lieu de tournage, ...) sont intégrées dans le choix des paramétrages techniques.

Intitulé : Opérateur de prises de vue

		<p>Il explique ses difficultés et les solutions apportées pour que les prises de vue soient réussies.</p>	<p>Les délais prévus au début du tournage sont respectés au maximum.</p>
<p>A3 Contrôle de la bonne utilisation de son équipement, entretien et vigilance quant au transport du matériel sur le site du tournage.</p>	<p>C.2.7. Exécuter une maintenance de premier niveau des outillages et des équipements en utilisant des produits respectueux de l'environnement avant de ranger le matériel technique dans son conditionnement initial pour entretenir l'état de fonctionnement des appareils, et informer la production en cas de dysfonctionnement constaté.</p>	<p>La présentation orale de la mise en situation pratique professionnelle est réalisée devant un jury professionnel indépendant et suivie d'un moment de questions/réponses entre le jury et le candidat.</p>	<p>CR7. Le démontage des caméras et des accessoires (rail de travelling, trépieds, optiques, batteries, câbles, ...) sont effectués dans le respect des protocoles.</p> <p>Le nettoyage du matériel et des équipements est réalisé avec des produits respectueux des surfaces délicates (chiffons en microfibres, ...) et de l'environnement (kits de nettoyage écologiques, ...).</p> <p>Le rangement et le conditionnement du matériel garantissent une sécurité maximale contre les chocs, la poussière, l'humidité, ...</p> <p>Les normes de sécurité électriques sont strictement respectées lors de la maintenance des équipements, assurant un environnement de travail sûr.</p> <p>Le matériel défectueux est détecté et l'équipe de production informée avec précision sur les dysfonctionnements constatés.</p>

Intitulé : Opérateur de prises de vue

	<p>C.2.8. Contrôler les conditions de transport du matériel avant son départ du lieu de tournage, en vérifiant son conditionnement et en privilégiant les matériaux responsables et durables, pour ajuster ou compléter les consignes si nécessaires à l’oral et/ou à l’écrit afin de garantir leur état de fonctionnement et leur acheminement.</p>		<p>CR8. Les consignes des conditions de transports du matériel sont précises et décrivent les risques possibles et leurs impacts sur le matériel et sur le budget. Elles sont adaptées au matériel à transporter. Le respect des spécifications de conditionnement (intégrité des contenants, référence de marquage, ...) est inspecté dans son entièreté. Les manquements sont relevés et les demandes d’amélioration justifiées. Les caméras et les équipements conditionnés correspondent à la liste du matériel du projet. Le conditionnement durable est privilégié (bois issus de forêt durable, boîtes recyclées, sacoches en textile à base de bouteilles recyclées, ...).</p>
<p>A4 Participation à la description des rapports de fin de journée de tournage par le scripte</p>	<p>C.2.9. Transmettre oralement les informations nécessaires au scripte et en utilisant un support défini en amont avec le réalisateur (carte SD), pour qu’il puisse rédiger le rapport image, en fonction du dispositif de tournage et de la caméra utilisée pour faciliter le dérushage et le suivi technique en postproduction.</p>		<p>CR9. Les informations transmises à l’oral au scripte garantissent la cohérence visuelle et l’esthétisme du projet. Elles sont compréhensibles par tous et prennent en considération les éventuelles situations de handicap (tonalité, termes faciles à comprendre, ...). Les indications sur la temporalité des prises de vue (numéro de plan et de scène) permettent d’assurer la chronologie des séquences. Les spécifications techniques des caméras utilisées (résolution, fréquence d’image, sensibilité ISO, ...) de chaque séquence sont notifiées au scripte. Les réglages de l’exposition (filtre, effets visuels, ouverture du diaphragme, vitesse d’obturation, ...) de chaque plan sont adaptés aux contraintes de la lumière naturelle. Le numéro de la carte mémoire sur laquelle sont sauvegardés les rushes est communiqué au scripte.</p>

Intitulé : Opérateur de prises de vue

REFERENTIEL D'ACTIVITES <i>décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés</i>	REFERENTIEL DE COMPETENCES <i>identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités</i>	REFERENTIEL D'ÉVALUATION <i>définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis</i>	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
Activité 3 Conclusion d'un tournage selon le processus de postproduction d'un projet audiovisuel ou cinématographique			
A1 Gestion et organisation des fichiers images et sons incluant le tri, l'identification et le stockage en vue de la postproduction	C.3.1. Importer les rushes bruts (images et sons) enregistrés lors du tournage dans un logiciel de montage de type Adobe Premiere Pro, Avid Media Composer ou DaVinci Resolve sous le format adéquat pour organiser les fichiers images et sons (tri, identification, ...) afin de les synchroniser.	Projet E.3.1. Mise en situation professionnelle simulée pratique sur station de travail et mise en situation orale individuelle à la suite de la mise en pratique. Epreuve pratique A partir du cahier des charges d'un projet audiovisuel ou cinématographique fictif, sur une station de travail dotée d'un logiciel de montage de type Adobe Premiere Pro, Avid Media Composer ou DaVinci Resolve, le candidat : - importe et synchronise les rushes enregistrés lors du tournage <i>Compétences C.3.1 et C.3.2</i> - intègre à la timeline les prises images et sons qu'il a choisies <i>Compétence C.3.3.</i> - assemble et monte les fichiers images et sons sélectionnés <i>Compétences C.3.4 et C.3.5</i>	CR1. Les fonctionnalités liées à l'importation dans le logiciel de montage employé sont utilisées avec maîtrise. La méthode de tri et de nommage des rushes facilite la navigation dans l'arborescence des fichiers. Le format des fichiers images et sons choisi est compatible avec le logiciel de montage et sécurise la sauvegarde des données.
	C.3.2. Synchroniser les fichiers images et sons enregistrés lors du tournage en les reliant entre eux au moyen d'une méthode appropriée (manuelle, automatique, par timecode, ...) et en corrigeant les éventuelles désynchronisations pour garantir l'alignement constant des éléments visuels et sonores tout au long de la postproduction.		CR2. Les fonctionnalités liées à la synchronisation dans le logiciel de montage employé sont utilisées avec maîtrise. Les éléments visuels et sonores sont alignés et aucun décalage n'est perceptible. Les écarts de fréquence d'images ou les différences de fréquence d'échantillonnage audio (actions, mouvements des lèvres, bruits ambiants, ...) sont ajustés et précis. La méthode de synchronisation choisie (automatique, manuelle, par timecode, plage de son, logiciel externe, ...) est adaptée au projet et efficace. Les problèmes de synchronisation (perte d'images, pertes de synchronisation audio,

Intitulé : Opérateur de prises de vue

	<p>C.3.3. Repérer, dans les séquences, les prises des plans à conserver (derushage) et les parties superflues à retirer, en visionnant les rushes dans leur totalité pour les répertorier dans le chutier (bin) du logiciel de montage et les intégrer dans la timeline de la postproduction en vue d'un montage respectueux des indications et des intentions artistiques du réalisateur/commanditaire.</p>	<p>- imagine et crée des visuels fixes ou en mouvement (spots publicitaires, films d'entreprise, ...) à destination d'une plateforme de médias sociaux de son choix.</p> <p><i>Compétence C.3.6</i></p> <p>- effectue les retouches qui lui semblent nécessaires</p> <p><i>Compétence C.3.7</i></p> <p>- intègre des éléments graphiques et effets visuels (VFX) dans les images</p> <p><i>Compétence C.3.8</i></p> <p>Epreuve orale</p> <p>Le candidat présente et explique à l'oral devant un jury évaluateur indépendant ses visuels fixes et/ou en mouvement. Il argumente ses pratiques professionnelles et ses partis pris artistiques lors de la postproduction :</p> <ul style="list-style-type: none"> - gestion et organisation des rushes - méthode de dérushage - assemblage des images et des sons - choix des supports visuels et de leur accessibilité - étalonnage et habillage des images. 	<p>divergences temporelles, ...) sont diagnostiqués et corrigés avec rigueur.</p> <p>CR3. Le dérushage est réalisé de façon structurée.</p> <p>Dans les images et/ou sons visionnés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les problèmes techniques sont identifiés consciencieusement (images floues, surexposées, mal cadrées, ...) et de manière exhaustive ; - les indicateurs proposés par le logiciel de montage sont utilisés avec maîtrise ; - les plans désagréables à regarder, sans intérêt ou incompréhensibles sont éliminés ; - les séquences en doublons sont retirées. <p>Les prises des plans dans la séquence retenues respectent dans leur globalité les intentions artistiques du réalisateur/commanditaire (structure narrative, rythme, alternance des séquences longues ou courtes, ...).</p> <p>L'ajustement du dérushage est effectué en fonction des corrections demandées avec une justesse artistique.</p> <p>Les repères indiqués dans la timeline sont exacts et facile à lire.</p> <p>Les rushes sont répertoriés dans le chutier (bin) du logiciel de montage de manière structurée (par date, par heure, par scène, ...).</p> <p>Les directives du cahier des charges ou du réalisateur sont respectées dans leur intégralité.</p>
--	---	---	--

Intitulé : Opérateur de prises de vue

<p>A2 Réalisation du montage d'une production audiovisuelle ou cinématographique (spots publicitaires, films d'entreprise, courts-métrages, ...) à partir de fichiers images et sons selon les intentions d'un cahier des charges</p>	<p>C.3.4 Assembler les rushes sélectionnés en utilisant les techniques de montage adaptées permettant de créer l'histoire imaginée par le commanditaire pour assurer une continuité visuelle et narrative et garantir les intentions du cahier des charges du projet.</p>	<p>La présentation orale est suivie d'un moment de questions/réponses entre le jury et le candidat.</p>	<p>CR4. L'histoire créée respecte en totalité les intentions artistiques (rythme, dynamique, spatialité, ...) définies dans le cahier des charges. Les fonctionnalités du logiciel de montage utilisées articulent avec précision les éléments visuels et sonores (synchronisation des images et des sons, utilisation des transitions et des effets, gestion des différentes pistes, ...). Le rythme du montage (durée des plans, timing des coupes et des transitions (raccords entre les plans), ...) est ajusté avec discernement. La mise en séquence des plans est correctement construite et respecte scrupuleusement la chronologie de l'histoire indiquée dans le cahier des charges. Les techniques de montage employées permettent d'éliminer la totalité des éléments superflus (erreurs de tournage, les parties redondantes, ...). Les plans sont assemblés de manière judicieuse (angles de caméra, mouvements, ...) et traduisent fidèlement les intentions narratives du projet.</p>
	<p>C.3.5. Monter les directs (dialogues) dans un logiciel de montage en raccordant les fichiers synchronisés et en ajoutant une à plusieurs pistes sons (musique, ambiance et éventuelle voix-off) pour équilibrer et harmoniser les pistes sonores du projet final.</p>		

Intitulé : Opérateur de prises de vue

			<p>Les transitions entre les dialogues et les moments sans dialogue sont naturelles et parfaitement intégrées.</p> <p>La musique choisie est totalement adaptée à l'atmosphère (ton, ambiance, thème, ...) du projet et au cahier des charges.</p> <p>Les pistes sonores (musique et son) sont intégrées à la timeline et synchronisées aux pistes existantes avec précision.</p>
<p>A3 Contribution à la stratégie de communication d'un client au moyen d'une création de contenus sur les plateformes de médias sociaux</p>	<p>C.3.6. Produire du contenu visuel inclusif et adapté aux plateformes de médias sociaux (site web, LinkedIn, Instagram, Meta, ...) et à tous les visiteurs en utilisant un outil de création visuelle (canva, adobe express, crello, ...) pour réaliser des productions ou vidéos institutionnelles (spots publicitaires, films d'entreprise, ...) conformes aux exigences de visibilité des sociétés.</p>		<p>CR6. Les visuels sont cohérents avec la stratégie de positionnement de la marque.</p> <p>Les éléments de contenu sont compatibles avec les valeurs et l'apparence de l'entreprise ou de la marque (jeux de couleur, styles de police, logo, ...).</p> <p>Les proportions et formats des images (fixes ou en mouvement) sont adaptés aux exigences techniques de la plateforme choisie.</p> <p>Il n'y a pas d'image pixelisée, floue, rognée, ...</p> <p>Le contenu est impactant, inclusif et utilise la méthode facile à lire et à comprendre (sous-titres dans les vidéos, texte alternatif, légendes sur les photos, ...).</p> <p>L'outil de création visuelle choisi (canva, adobe express, crello, ...) est utilisé avec maîtrise.</p>
<p>A4 Traitement et habillage de l'ensemble des images finales d'un projet audiovisuel ou cinématographique en postproduction.</p>	<p>C.3.7. Etalonner, en collaboration avec les équipes de postproduction, les images finales d'une production audiovisuelle en ajustant et/ou modifiant les couleurs, la luminosité, les contrastes et les autres paramètres pour uniformiser tous les plans et créer l'ambiance générale du film.</p>		<p>CR7. Les techniques de retouche d'images (balance des blancs, température, saturation, contraste, ...) sont utilisées avec discernement.</p> <p>Les retouches effectuées (luminosité, images, ...) sont repérées dans la timeline avec des indications faciles à lire et à comprendre.</p> <p>Les ajustements réalisés modifient utilement l'exposition, les tons foncés et clairs, la luminosité, le contraste.</p> <p>L'atmosphère créée est en parfaite harmonie avec le scénario.</p> <p>Le style de la vidéo est homogène.</p>

Intitulé : Opérateur de prises de vue

	<p>C.3.8. Intégrer des éléments graphiques et VFX dans les images finales d'une production audiovisuelle en utilisant des logiciels spécialisés (After Effects, Photoshop, ...) pour renforcer l'impact visuel et narratif et captiver l'attention d'un public élargi.</p>		<p>L'étalonnage réalisé donne aux spectateurs un maximum de lisibilité et de plaisir visuel et émotionnel dans la direction souhaitée par la narration.</p> <p>CR8. Les fonctionnalités liées à l'habillage d'images (gestion des calques, manipulation des effets visuels, ...) dans le logiciel de montage employé sont utilisées avec maîtrise. L'intégration d'éléments graphiques (logos, textures, arrière-plans, transitions visuelles, ...) et VFX (explosion, fumée, effets météorologiques, effets temporels, ...) assurent une composition visuelle équilibrée et harmonieuse (jeux d'ombre et de lumière, netteté, profondeur, perspective, ...).</p> <p>Les sous-titres sont incrustés avec précision dans l'image et permettent une synchronisation parfaite avec le contenu sonore correspondant. Ils sont conformes aux normes SME en vigueur et offre une expérience de visionnage pour un public élargi (handicap auditif).</p> <p>Les éléments visuels intégrés aux images finales respectent avec exhaustivité les exigences du cahier des charges à tous points de vue (artistiques et techniques).</p> <p>Le choix des ressources disponibles dans le logiciel est performant et crée des visuels impactants (principes de design, logo, cible, ...) et naturels (fluidité des animations, des émotions, ...).</p>
--	---	--	---